



Indu Caf sur mon AAH pour ma Sante

Par **Coco 59940**, le **06/11/2019** à **21:14**

Bonjour la Caf me demande un indu d aide au logement et prime d activité pour l année 2019 et trop perçu AAH pour l année 2019 cette indu est de 1400€ il me verse une pension de 618€ et sur sa a plusieurs reprise il m'ont prélever la somme de 535€ sur mon AAH. J ai effectuer une demande de remise gracieuse ou des plus petite mensualité sur le droit perçu AAH. Il mon fait une remise gracieuse St me dise sur les 777€ d aide au logement pas de remise gracieuse sur sa sans courriers de leurs part ce mois ci je vois 86€ de paiement je leurs demandes ar telephone on me dit on n'a retenus sur vos 618€ de AAH 535€ Resteras un indu de 198€ et je vois dans les courriers Caf sur novembre payable en decembre encore 532€ De retenus pourquoi il savent pas par contre mon Marie fait des interim depuis sont licenciement il me dise on vous prend tout sa vus les revenue de monsieur pas d arrangement de paiement pas de courrier je dois me débrouiller oui sommes en banque de France je ne peux plus travailliez vus mon handicap mon Marie travail pour trois on a une fille de 17 ans et mon AAH me servait à payer les soins non rembourser pour ma Sante je peut faire quoi et comment si on peux m aider cela serais super surtout en période de Noël comme ca merci

Par **youris**, le **07/11/2019** à **10:06**

bonjour,

le principe est que lorsque vous avez un indû envers la CAF, elle se rembourse sur les prestations futures.

Je comprends que la CAF vous a déjà accordé une remise gracieuse

vous devez saisir le médiateur de votre CAF.

votre dette envers la CAF est-elle mentionné dans votre dossier de surendettement ?

salutations